

un régime spécial, quoiqu'ils aient probablement plus besoin d'un remède régulateur analogue à l'insuline pour les diabétiques. Le médicament idéal n'a pas encore été mis au point, mais il en existe un qui arrête effectivement l'agent producteur de cholestérol de compléter sa synthèse.

Les médecins, et je partage leur aveu de culpabilité, ont peut-être causé involontairement beaucoup de tort à l'industrie laitière. Pour montrer jusqu'à quel point nos concepts sont erronés, je dirai qu'au Canada nous consommons beaucoup plus de beurre, mais que nous avons bien moins de maladies coronaires que nos voisins du Sud. En consultant des représentants des services de santé de Grande-Bretagne et d'Europe, j'ai appris qu'ils n'insistent sur aucun régime alimentaire en particulier. On insistait sur une seule chose: éviter l'obésité en surveillant le poids.

En examinant la question de plus près, il ne faut pas oublier que le lait sert à l'alimentation des humains depuis que l'homme existe. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social devrait peut-être faire ressortir l'importance du lait, du fromage et des produits laitiers en général dans notre économie, en tant que source la moins coûteuse de chaux, de riboflavine et de protéines.

Je m'attarderai quelques instants sur la rareté de spécialistes. Nous entendons dire bien des fois: «Nous allons établir bientôt un plan d'hygiène nationale, et nous assumerons tous les soins dentaires et médicaux.» Je me demande ce que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pourrait faire pour encourager les jeunes gens qui quittent l'école secondaire à se spécialiser dans les domaines des soins dentaires et de la médecine. Il faut, en effet, faire quelque chose, si nous voulons préserver les niveaux élevés des professions de dentiste et de médecin qui sont les meilleurs au monde.

Il est scandaleux d'apprendre qu'en 1959, 193 dentistes seulement ont obtenu leur diplôme en comparaison de 306 en 1950. Neuf personnes sur dix souffrent de détérioration dentaire, et tous les enfants au-dessous de 15 ans ont besoin de soins à cet égard. Pour tout le travail qu'il y aurait à faire au Canada, il n'y a que 4,579 dentistes qui ont une clientèle privée, soit un dentiste pour plus de 3,000 personnes. En suède, il y a un dentiste par 1,400 personnes, et aux États-Unis un dentiste par 1,800. Afin de répondre, en partie, aux besoins de la prévention, le V.O.P. s'occupe de former des hygiénistes dentaires, en tant qu'auxiliaires dans ce domaine, surtout en vue de conserver aux enfants une denture saine.

Comment, d'autre part, augmenter le nombre des dentistes au point de pouvoir au moins

[M. Rynard.]

maintenir la proportion actuelle par rapport à ceux qui ont besoin de leurs soins? Les écoles d'art dentaire devraient être agrandies. Comment défrayer ces cours? Comment les étudiants pourront-ils payer les frais de scolarité et autres dépenses qu'entraînent la formation universitaire? S'ils arrivent à emprunter l'argent nécessaire, leur revenu sera-t-il assez élevé pour compenser les cinq années de formation onéreuse, à laquelle viendra s'ajouter le coût de l'équipement d'un cabinet de dentiste, qui représente de \$7,000 à \$10,000, sans même parler des loyers chers dans nos villes? Le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il procédé à quelques recherches dans ce domaine, afin d'arriver à une solution?

Un cours de quatre ans, plus un ou deux mois d'étude par année, réduirait-il les frais et permettrait-il à plus d'étudiants d'obtenir des diplômes? Les mêmes immeubles pourraient servir pour les deux mois supplémentaires, sans augmenter sensiblement les frais. Je me demande si, avec nos frais élevés dans tous les domaines, nous pouvons tolérer que nos bâtiments scolaires demeurent inutilisés pendant plusieurs mois chaque année, tandis que nous payons les frais d'amortissement et les intérêts? On répondra sans doute que nous n'avons pas les professeurs voulus pour songer à mettre en œuvre un programme de ce genre. Pourtant, nous avons su faire face à une crise semblable pendant la guerre, alors qu'un grand nombre de nos médecins et de nos dentistes étaient en service militaire.

Il y a autre chose. Devrait-on accorder des encouragements fiscaux jusqu'à ce que le jeune diplômé ait acquitté une partie de sa dette? Je parle en particulier des dentistes, même si mes paroles peuvent s'appliquer à bien d'autres professions libérales, y compris la mienne. Il existe aujourd'hui des assurances sur les soins dentaires, qui accordent aux assurés le droit de choisir leur dentiste. Mais à quoi sert d'avoir de l'assurance-santé ou de l'assurance pour le soin des dents, si nous n'avons pas le personnel voulu pour fournir les services?

Dans le domaine médical, il me semble que tout le monde vise à devenir spécialiste. Dans bien des endroits, on manque de praticiens en médecine générale. Y a-t-il quelque chose à faire pour attirer un plus grand nombre de jeunes diplômés vers la médecine générale? Il me semble qu'aujourd'hui, un jeune homme qui passe par l'école de médecine a rarement l'occasion de rencontrer un praticien en médecine générale. Les universités devraient-elles en engager parmi leurs professeurs?

Quand j'ai fait mon cours, tous les professeurs, si j'ai bonne mémoire, avaient fait de